RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 55/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf août, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR-BAS-ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le mardi 22 août 2023
Présents : M. BONNEAU François, M. LLUGANY Julien, Mme PIC Odile, M. CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M'ZOURI Adel, Mme OLIBO Marie-Hélène, M. BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis, M. CAMALY Julien, Mme CULAT Danielle, M. DECROCK Frédéric, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, M. DELANNE Claude, , Mme HOGNON Sophie, Mme INIESTA Nuria, M. PENEL Franck, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, M. ROGÉ Pierre, Mme SENEGA DUPRE Patricia.
Absents excusés : M. COSTA Claude donne pour à M. BONNEAU François, Mme JORDA Julie, Mme SOUBIELLE Eva donne pouvoir à M. BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis. M. FILELLA David
Secrétaire de séance : Mme CULAT Danielle
Objet : Demande de plants à la pépinière départementale

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se déterminer sur le nombre et la qualité des végétaux à solliciter auprès de la pépinière départementale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder à l'embellissement des espaces verts de la Commune, selon le plan ci-dessous annexé,
- **SOLLICITE** de la pépinière départementale :
  - 15 Cyprès de Provence
  - 30 sauges communes Blanches et Rouge
  - 30 sauges communes Rouges
  - 40 gaura lindheimeri
  - 50 pistachiers lentisque
  - 30 lantanas x orange carpet
  - 20 lantanas sellowiana
  - 10 faux poivriers
  - 2 oliviers
  - 20 lavande lavandins
  - 2 Arbousiers
  - 10 callistemon viminalis
  - 10 cotoneaster lactea
  - 40 romarins rampant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François BONNEAU

MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE (66200)

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 30 aout 2023